



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/09/2016

Reçu en préfecture le 30/09/2016

ID : 033-200027068-20160927-2016\_09\_129-DE

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

2016-09-129 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 21 septembre 2016**

L'an deux mille seize le vingt sept septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Corinne VENAYRE pouvoir à Isabelle HARDY, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**SPORT****PROJET CENTRE AQUATIQUE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LE SITE DES DAGUEYS APPARTENANT À LA VILLE DE LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Conseiller communautaire délégué au sport,

La ville de Libourne est propriétaire de l'ensemble des terrains constituant le site des Dagueys.

La Cali a engagé, sur la partie sud du parc d'activité économique existant, des études environnementales afin d'étudier la faisabilité d'une extension de ce parc d'activité comprenant, entre autres, un centre aquatique.

La Cali souhaite acquérir la parcelle à aménager qui pourrait accueillir, une fois les études environnementales concluant à la faisabilité obtenues et la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme approuvée, cet équipement structurant d'intérêt général et communautaire.

Afin de réaliser cette cession au profit de La Cali, la ville de Libourne détachera l'emprise de terrain nécessaire à cet aménagement.

Vu l'avis du service des domaines en date du 22 juin 2015 ;

Vu le document d'arpentage ;

Vu la délibération de la ville de Libourne en date du 28 juin 2016 approuvant la cession d'un terrain communal aux Dagueys à La Cali ;

Vu l'avis du Bureau en date du 19 septembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission « affaires juridiques et marchés publics » en date du 21 septembre 2016 ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'achat d'une partie de la parcelle AC 322p pour une superficie de 28 857 m2 au prix de 10€/m2 ;
- d'approuver la prise en charge des frais inhérents à cette cession par La Cali ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour exécution conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais